

Hôtel de Ville
3, Grande rue de la Trinité
44190 Clisson
Tél. 02 40 80 17 80
contact@mairie-clisson.fr
www.mairie-clisson.fr

Comité Consultatif de Quartiers - Les Villages
CR n° 15

Clisson, le 8 janvier 2019

**Compte rendu de la réunion
du 14 novembre 2018**

Présents :

MM. Busson, Bretaudeau, You, Alusse, Boudeau, Brun, Durand, Heraud, Hervy, Pineau, Luneau, Mmes Amiaud, Bouchereau,

M. Fabre, au titre des services.

Absents excusés :

M. le Maire, MM. Guilberteaud, Lusseau Thierry, Lusseau Daniel, Paquereau, Redois, Sauzeau, Mme Cailler.



ORDRE DU JOUR :

1. *Validation du compte-rendu de la réunion n° 14 du 4 juillet 2018*
2. *Point sur les travaux d'aménagement à la Dourie*
3. *Étude des possibilités d'aménagement aux villages de la Brébionnière et de la Promenade*
4. *Affaires diverses.*



Monsieur Bretaudeau ouvre la séance et excuse Monsieur le Maire pris par d'autres obligations et remercie les membres présents.

1. **VALIDATION DU COMPTE-RENDU N° 14 DE LA RÉUNION DU 4 JUILLET 2018**

Le compte-rendu n° 14 ne faisant l'objet d'aucune remarque et observation, est validé à l'unanimité.

2. **POINT SUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT A LA DOURIE**

Monsieur Bretaudeau passe la parole à MM. Luneau et Brun, représentants du Village de la Dourie.

Globalement, les habitants de la Dourie sont satisfaits. Le nouveau 'STOP' de la rue du Bois Collège est respecté.

Dans le sens CLISSON vers TILLIERES, l'efficacité de l'aménagement est observée mais dans le sens TILLIERES vers CLISSON, la vitesse excessive des automobilistes est constatée.

Les balises posées à chaque passage piéton sont appréciées et sécurisent la traversée des piétons.

Propositions du Comité :

- Poser le radar pédagogique pour mesurer la vitesse dans le sens TILLIERES vers CLISSON.
- Rue Angevine : proposition d'une zone 30 km/h sur toute la longueur de la rue
- Rappel : remplacer la plaque de rue disparue de la rue du Bois du Collège

3. **ÉTUDE DES POSSIBILITÉS D'AMÉNAGEMENT AUX VILLAGES DE LA BRÉBIONIÈRE ET DE LA PROMENADE**

Monsieur Bretaudeau donne la parole à Mme Bouchereau et M. Boudeau.

Les villages de la Brébionnière, la Promenade, le Perthuis Fouques et la Vinçonnière sont liés entre eux par la rue des Bossières.

Aménagement d'une liaison douce (entre la place du Muscadet à la Brébionnière jusqu'au 'STOP' de la rue des Bossières avec la route de la Sablette - RD 54). Cette liaison douce serait de nature à améliorer la sécurité pour près des 500 riverains qui résident à cet endroit.

La proposition consiste à créer un busage des fossés existants en accord avec les riverains (le riverain concerné acceptant de payer à la commune les buses posées par les Agents du Service Technique). Ces busages côtés numéros pairs et impairs représentent un linéaire d'environ 300 m. Après le busage des fossés, l'aménagement des deux accotements de part et d'autre de la chaussée avec un surfacage de type sablage ou gravillonnage mono ou bicouche accompagné d'une signalisation horizontale réglementaire et efficace.

Dans le virage de la rue des Bossières à proximité de l'abri-bus existant, il pourrait être envisagé l'acquisition par la Commune d'une bande de terrain de 3 m de largeur pour aménager un cheminement derrière la haie existante à l'identique de la liaison douce entre la Croix Thobie et la rue du Levain (entrée du village de la Brébionnière). Ce projet ambitieux devra faire l'objet d'une étude de faisabilité, d'une estimation financière et d'une validation par les élus et le bureau municipal. **M. Bretaudeau** sera le porteur de ce projet pour en informer M. le Maire et les élus.

Mme Bouchereau et M. Boudeau signalent que l'état de la chaussée de la rue des Bossières est particulièrement mauvais et très dégradé avec un risque majeur pour la sécurité des usagers de la route. **M. Boudeau** rappelle que depuis les travaux d'assainissement réalisés rue des Bossières, aucun travaux d'entretien de la voirie n'ont été effectués par la commune mise à part 150 à 200 m de linéaire entre le pont et la sortie de la Brébionnière jusqu'à l'abri bus existant.

Mme Bouchereau et M. Boudeau demandent à MM Busson et Bretaudeau de pouvoir communiquer un échéancier, une volonté communale et l'inscription au Budget Primitif 2019 de la réfection de la rue des Bossières.

M. Boudeau sollicite la commune pour une demande concernant le festival 'Hellfest'. Il s'agit de modifier les conditions de circulation et de stationnement rue du Levain de la Croix Thobie à la place du Muscadet. Le COPIL 'Hellfest' devra valider cette demande.

M. Boudeau précise qu'il existe des terrains privés disponibles pour le stationnement des festivaliers. La commune étudiera cette proposition qui devra respecter les conditions sécuritaires pour le stationnement des véhicules.

4. AFFAIRES DIVERSES

- **Éclairage public des Villages**

MM. Busson et Bretaudeau informent les membres du Comité que tous les luminaires existants sont en cours de remplacement par du matériel neuf à leds. Il convient de faire preuve de compréhension et de patience afin que tous les travaux de modernisation de l'éclairage public dans les villages s'achèvent (prévision fin décembre 2018). De nombreux signalements concernant des dysfonctionnements de l'éclairage public dans les villages ont été passés aux Services Techniques. La Société CITEOS a réparé et remis en état l'éclairage public dans les villages en fonction de l'état existant du matériel.

Ainsi, certains secteurs n'ont pas été remis en état car les installations doivent faire l'objet d'importantes réparations.

- **Le Piteau**

Le bassin d'orage du lotissement du Piteau est envahi par la végétation. Son entretien est à programmer rapidement. Les chênes sur les parcelles communales du lotissement du Piteau sont à élaguer prochainement.

- **Le Sauzay**

Il a été signalé la présence de rats au Village du Sauzay.

Rue des Saules, les riverains ont constaté la vitesse excessive des véhicules circulant sur cette voie. Voir la possibilité d'aménagement style chicanes afin de réduire la vitesse.

- **Le Perthuis-Fouques**

L'arrêt du bus scolaire au carrefour formé par la rue des Bossières et la route de la Sablette n'est pas équipé d'un abri-bus. Pourquoi ?

Les parents sollicitent un abri-bus et la remise en état en urgence de l'éclairage public car les enfants attendent le bus scolaire dans le noir !!!

Prochaine réunion prévue le :

mercredi 6 février 2019 à 18 h 30

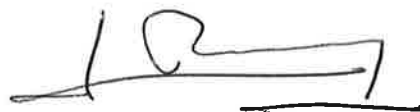
L'ordre du jour étant épuisé, **MM. Busson et Bretaudeau** clôt la séance.

Philippe Bretaudeau
Élu référent



Jean-Michel Busson

Adjoint délégué
à la Citoyenneté, Proximité, Quotidienneté, Sécurité



PJ : Message de M. Boudeau



durand ghislaine <gigi.dudujc@gmail.com>

Fwd: Réunion de la commission de quartier des villages.

1 message

Jean_Claude <boudeaujean@free.fr>

21 novembre 2018 à 13:16

À : partrick.brun123@orange.fr, gigi.dudujc@gmail.com, Therese GUILBERTEAU <th.gui@orange.fr>

Début du message réexpédié :

De : Jean_Claude <boudeaujean@free.fr>
Date : 20 novembre 2018 10:29:27 HNEC
À : Anne BOUCHEREAU <annebouchereau@orange.fr>
Objet : Réunion de la commission de quartier des villages.

Ce mercredi 14 novembre, à 18 h 30, au village de la Durie, s'est tenue la réunion de la commission de quartier des villages. En ce qui concerne les villages de la Brebionnière, Promenade, Perthuis Fouques et Vinçonnière, assistaient à la rencontre : Anne BOUCHEREAU et Jean BOUDEAU.

Voici un bref résumé de ce qui a été dit concernant ces deux unités de villages.

L'éclairage public : constat d'une vraie défaillance avec des lampadaires en panne et des réglages horaires pour le moins bizarres ... Il a été fait part du mécontentement légitime des habitants, voire de leur colère, soulignant la dangerosité de la situation pour piétons, cyclistes et surtout les enfants allant vers les points d'arrêt des cars scolaires. Si la mairie nous a partagé les difficultés actuelles de l'ensemble du territoire, nous avons rappelé l'urgence d'intervenir dans les villages indiqués : urgence qui signifie pour nous intervention immédiate de l'entreprise chargée de cet entretien. Ce n'est pas l'été prochain qu'il faudra intervenir. La patience a ses limites.

Signalisation routière : Rue du Calvaire un panneau signalant la priorité à droite dans le sens place du Muscadet - Place de la Bonté a été enlevé. Il serait bon qu'il retrouve sa place. A voir avec les services techniques de la ville.

Aménagement de cet ensemble rural Brebionnière - Stop de la Vinçonnière: une liaison douce à réaliser.

Dossier à plus long terme, cette liaison douce permettrait d'apporter plus de sécurité dans cet ensemble habité par près de 500 riverains. Nous avons proposé quelques busages de fossés en accord avec les riverains - car dans ce cas la pratique reste que les riverains paient les buses et la commune assure la mise en place. Ces busages tantôt côté pair, tantôt côté impair représente environ 2 à 300 m. L'aménagement des bas côtés (sablage, ou gravillonnage ou bi-couche ?) surtout rue des Bossières demandera un peu plus de travail. Nous n'avons pas demandé la pose de poteaux ou autres objets physiques - les existants actuels ne donnent pas beaucoup de satisfaction. Un bon traçage au sol serait suffisant.

Dans cet aménagement à envisager, il y a le virage des Bossières. Nous avons demandé à la municipalité de contacter les propriétaires des terres agricoles, côté abri-bus, pour engager une négociation d'achat d'une bande de 3 m de large côté haie pour réaliser ce cheminement, comme cela a été fait de la Croix Thobie à l'entrée du village de la Brebionnière. Nous sommes conscients que ce dossier ne se fera pas rapidement, mais nous veillerons à ce qu'il ne dorme pas.

La rue des Bossières qui va jusqu'au stop de la Vinçonnière nécessite un recalibrage dans son entier. Depuis la réalisation du réseau d'assainissement, TRES PEU de choses ont été réalisées. La chaussée est à reprendre dans sa totalité et il va de soi que les bas-côtés doivent être intégrés à ce chantier. Du pont des Bossières à l'abri-bus il y a bien 150 à 200 m de fait, mais ce rythme-là nous avons de sérieuses chances de ne pas voir la réalisation de cette demande ... La municipalité va se pencher sur ce dossier précisant qu'entre étude, faisabilité, financement et réalisation la réhabilitation prendra du temps et qu'il y aura de l'eau à passer sous le pont des Bossières. Nous resterons vigilants.

HELLFEST : Nous avons demandé une révision du stationnement et de la circulation. Dans le village de la Brebionnière : INTERDIRE TOUT STATIONNEMENT du pont de la Croix Thobie à la place du muscadet. Ces voitures des festivaliers pourraient être stationnées un peu à l'écart, sur la bute des Egards. La municipalité engage ce dossier avec HELLFEST pour la réalisation de parkings : il y a des terrains pour cela, plus de 10 000 M2 cet amplement suffisant. Les riverains pourront ainsi circuler DANS LES DEUX SENS. Cela suppose aussi un balisage important des parkings dans ce secteur.

Combien de véhicules peuvent être concernés ? 150 ? 200 ? 250 ? sur 10 000 M2 cela se loge aisément...

Une fois de plus, venant de la Vinçonnière, une semi-remorque s'est aventurée jusqu'à la place de la Bonté. " Son G P S n'avait pas détecté la signalisation de déviation; il aurait dû couper son G P S " (facile à dire mais dans les faits ...) . La signalisation temporaire mise en place au carrefour de la Vinçonnière n'est pas adaptée : il faut une signalétique en hauteur en plus du terre à terre.

Nous avons pu oublier des demandes, peut-être sommes-nous un peu exigeants. Mais nous faisons " nôtre " cette réflexion d'un membre de la commission : " Nous avons l'impression que la commune de Clisson s'arrête au PITEAU et que les villages ne comptent pas." C'est TANT MIEUX pour le Piteau qui a été bien refait, alors pensons aux autres villages.

Comme d'habitude un C R sera écrit par la municipalité, mais nous tenions à bien préciser ce qui concerne cet ensemble rural.

La prochaine réunion est fixée au 6 février.

Nous adressons ce courrier à tous les membres de la commission et nous le publierons aussi dans nos villages à titre informel.

Anne BOUCHEREAU 49 Rue des Bossières et Jean BOUDEAU 24 Rue du Levain.